



## Légumes de plein champ et d'industrie

**N°02**  
**12/04/2018**



### Animateur filière

Aurore TAILLEUR  
**FREDON Aquitaine**  
[a.tailleur@fredon-aquitaine.org](mailto:a.tailleur@fredon-aquitaine.org)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET,  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Nouvelle-Aquitaine  
Légumes de plein champ et  
d'industrie N°2 du  
12/04/2018 »*



## Edition Sud Nouvelle-Aquitaine

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

## Ce qu'il faut retenir

### Asperge

- **Récoltes en cours.**
- **Mouche des semis :** période de sensibilité, présence non significative de dégâts de larves sur les jeunes turions en cours de récolte, dans les Landes.
- **Rouille physiologique du turion :** présence significative de symptômes dans les Landes, les conditions climatiques sont favorables.

### Carotte

- **Parcelles de carottes primeurs globalement saines.**
- **Adventices :** présence de quelques pieds de pâturin, de mouron et de cardamine.

En 2018, les réseaux de surveillance pour la filière Légumes de plein champ et d'industrie seront constitués de deux niveaux :

**Les parcelles de référence :** il s'agit de parcelles fixes sur lesquelles des observations sont réalisées régulièrement (pour chaque bulletin) selon un protocole national ;

**Les tours de plaine :** il s'agit d'un réseau d'observateurs « experts » constitué de chefs de cultures, de techniciens de diverses structures de production ou de coopératives. Ils suivent un nombre important de parcelles et nous renseignent régulièrement sur l'état sanitaire des parcelles observées, à l'échelle de l'exploitation ou d'un secteur géographique.

# Asperge

---

## Surface renseignée

Cette semaine, 510 ha d'asperges en production, dans les Landes, ont été renseignés. Pas de données pour le Blayais.

Dans les Landes, le débattage a commencé sur les plantations 2017.

## Etat sanitaire des cultures

- **Mouche des semis (*Delia platura*)**

### **Situation en Nouvelle-Aquitaine :**

Dans les Landes, quelques dégâts de larves de la mouche des semis sont visibles à la récolte sur environ 2/3 des surfaces renseignées (moins de 5% des turions avec présence d'attaque).

**Période de risque** : jeune turion en cours de récolte.

#### **Evaluation du risque :**

Nous sommes en période de sensibilité puisque l'organe touché est le jeune turion. La butte peut être protégée des pontes par le bâchage et en laissant la butte découverte le moins longtemps possible. En effet, le risque de pontes dans la butte est minimisé à partir de la mise en place du bâchage.

- **Rouille physiologique du turion**

### **Situation en Nouvelle-Aquitaine :**

Dans les Landes, on note la présence de rouille sur près des 2/3 des surfaces observées dont 310 ha avec présence significative sur les turions (plus de 5% des turions touchés).

#### **Evaluation du risque :**

Les conditions climatiques très humides de ces dernières semaines ainsi que celles prévues pour les jours à venir sont favorables au développement de la maladie. Surveillez-vos parcelles.

- ***Phytophthora megasperma***

### **Situation en Nouvelle-Aquitaine :**

Dans les Landes, la maladie est présente sur une parcelle de 10 ha (avec moins de 5% des turions touchés).

- **Taupin / Scutigérelle**

### **Situation en Nouvelle-Aquitaine :**

Les parcelles du Tursan sur lesquelles ces ravageurs sont très présents habituellement ne sont pas encore en cours de récolte.

**Période de risque** : jeune turion en croissance.

# Carotte

## Surface renseignée

Pour la rédaction de ce bulletin, près de 190 ha de carottes primeurs en cours de débâchage ont été renseignés.

Les conditions climatiques très humides de ces dernières semaines ne facilitent pas ce début de campagne (retard de développement, retard dans les débâchages et les semis).

A ce jour, les cultures de carottes primeurs vont du stade « levée » à « petit crayon ».

## Etat sanitaire des cultures

Actuellement, les premières parcelles de carottes primeurs débâchées sont relativement propres.

Quelques **adventices** sont signalées dans les parcelles, notamment quelques pieds de pâturin, de mouron et de cardamine. Des levées de panic sont également observées dans une parcelle non débâchée (débâchage prévu la semaine prochaine).

La présence de **coccinelles** est signalée sur une parcelle de 30 ha.

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Légumes de plein champ et d'industrie sont les suivantes :**

Adar Blayais, Altus, Aquitaine Légumes Surgelés, AGPM Maïs doux, Arvalis Institut du Végétal, Conserve France, Copadax, Coop Garonne, FDGDON 64, Fredon Aquitaine, GRCeta, Groupe Larrère, Invenio, Légum'Land, Lur Berri, Maïsadour, Ombrière, Planète Végétal, Saga Végétal, Seretram, Soléal, Sonito, Sud Légumes, Unilet, Uniproledi, Vicampo

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "*